RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 14913
Numéro SIREN : 752 738 427
Nom ou dénomination : RIPLAY

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2014 sous le numéro de dépôt 14344

1401435701

DATE DEPOT :	2014-02-12
NUMERO DE DEPOT :	2014R014344
N° GESTION :	2012B14913
N° SIREN :	752738427
DENOMINATION :	RIPLAY
ADRESSE :	106 rue du Chemin Vert 75011 Paris
DATE D'ACTE :	2014/01/16
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT
	NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)
	CHANGEMENT DE PRESIDENT

EC 16.01.2014 C2, NG, C2 du CA

RIPLAY
Société par actions simplifiée au capital de 208 431 euros
Siège social : 106 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
752 738 427 RCS Paris

12 B 14913

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2014

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

.../...

PREMIÈRE RÉSOLUTION
Constatation de la fin du mandat du Président

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration,

constate que les mandats de président de la Société et de président du Conseil d'administration de Madame Amélie Faure sont arrivés à expiration au 31 décembre 2013,

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
12 FEV. 2014
Sous le N° : R 14344

donne quitus de sa gestion à Madame Amélie Faure.

* *
*

Cette résolution est

DEUXIÈME RÉSOLUTION
Nomination d'un nouveau Président en remplacement

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration,

décide de nommer, en qualité de nouveau Président, en remplacement de Madame Amélie Faure dont les mandats sont arrivés à expiration, pour une durée non limitée et à compter du 16 janvier 2014 :

- **Monsieur Cyril Barthet**
 Né le 19 mai 1975 à Douai (59)
 De nationalité française
 Demeurant 46 rue Botzaris 75019 Paris

constate, conformément à l'article 17.1 des statuts, que Monsieur Cyril Barthet sera également président du Conseil d'administration ainsi que membre de droit du Conseil d'administration,

décide que Monsieur Cyril Barthet aura ses pouvoirs limités dans les conditions des articles 15.4 et 17.6.3 des statuts de la Société, et, plus généralement, qu'il exercera ses fonctions dans les conditions fixées par la loi et les statuts de la Société, et notamment par leur article 15.

* *
*

Cette résolution est

Monsieur Cyril Barthet ayant d'ores-et-déjà accepté ses fonctions de Président, a déclaré n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité empêchant l'exercice de son mandat.

.../...